

	FORMULAIRE	Page 1 sur 5
	FICHE PEDAGOGIQUE « Capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises »	08/02/2025 V3

FORMATION « Capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises »

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Devenir gestionnaire de transport pour une entreprise ou dans le cadre d'une création d'entreprise - Se préparer efficacement à l'examen en vue de l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier de marchandises exploitant des véhicules de moins de 3,5 tonnes de poids maximum autorisé. - Exercer la profession de transporteur routier de marchandises à l'aide de véhicules de moins de 3.5t et obtenir le droit de s'inscrire au registre des transporteurs routiers.
PUBLIC CONCERNE	Tous publics souhaitant créer une société transport léger de marchandises ou devenir gestionnaire de transport.
ACCES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Chaque situation sera examinée de façon détailler ; Nous contacter pour connaître les conditions de réalisation de la formation et leur adaptation à la situation du futur stagiaire.
PREREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir lire, écrire et compter en français - Posséder un casier judiciaire vierge - Pas de prérequis en matière de niveau scolaire ou de diplôme
INSCRIPTION	Le stagiaire devra transmettre les documents suivants pour valider l'inscription : <ul style="list-style-type: none"> - Copie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité, titre de séjour ou permis de conduire) ; - Justificatif de domicile ou attestation d'hébergement accompagné de la copie de la pièce d'identité de l'hébergeur.
DUREE	3 semaines (105 heures) en Blended learning
TARIF	1350 euros https://r-audit-formation.com/
LIEU DE LA FORMATION	Les formations peuvent être réalisées en <ul style="list-style-type: none"> – Présentiel – Distanciel – E-learning L'entretien préalable à l'inscription permet de définir la formule la mieux adaptée au stagiaire.
NOMBRE DE STAGIAIRES	10 minimum - 15 maximum
METHODE PEDAGOGIQUE	Méthodes actives et participatives <ul style="list-style-type: none"> - 50 % Théorie ; - 50 % pratique. <ul style="list-style-type: none"> - Remise d'un support de cours - Mises en situation - Etudes de cas - Exercices - QCM
MATERIEL PEDAGOGIQUE	Présentiel : Vidéo-projecteur – Tableau blanc Distanciel : Application Zoom E-learning : 360 learning.

	FORMULAIRE	Page 2 sur 5
	FICHE PEDAGOGIQUE « Capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises »	08/02/2025 V3

EVALUATION	<p>Examen final: Il se compose d'une série de 50 QCM notée sur 100 points et des cas rédigés notés également sur 100 points. Pour obtenir l'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises, le candidat doit avoir au moins 120 points sur 200 au total sous réserve d'avoir obtenu au moins 50 points aux QCM et 40 points aux questions rédigées.</p> <p>L'examen final est organisé par R AUDIT ET FORMATION, centre organisateur d'examen agréé par la DRIEAT Ile de France (<i>Pour des raisons de compétences territoriales, l'examen organisé en Ile de France est destiné aux stagiaires domiciliés en Ile de France</i>)</p> <p>En cas d'échec, le candidat sera autorisé à se représenter à une nouvelle session dans un délai d'un (1) mois à compter de la délibération du Jury.</p>
DATES	https://r-audit-formation.com/
CONTACT	<p>Formateur : Monsieur Clémenceau RANAIVO R AUDIT et FORMATION 70, avenue du Général-de-Gaulle 94000 CRETEIL</p> <p>Référent handicap : Monsieur Clémenceau RANAIVO</p> <p>Structure en lien avec le handicap : AGEFIPH - https://www.agefiph.fr/acteur-de-la-formation</p>

**PROGRAMME**

Durée	Contenu
9 heures	<p>A. - L'ENTREPRISE ET LE DROIT CIVIL ET COMMERCIAL</p> <p><i>A l'issu de ce module, le participant sera à même :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>d'assurer la bonne gestion de l'entreprise dans le respect du droit civil et commercial d'une entreprise de transport</i>- <i>d'utiliser à bon escient les documents professionnels</i> <ol style="list-style-type: none">1. La personnalité juridique2. Le commerçant3. Le patrimoine4. Les obligations5. Mariage et régimes matrimoniaux6. Le fonds de commerce7. La création d'entreprise8. Les modes de règlements9. Le recouvrement des créances10. Les sûretés des prêteurs11. La chambre de commerce et d'industrie12. La responsabilité civile du chef d'entreprise et risque pénal13. Organisation du travail dans l'entreprise14. Les juridictions15. Les procédures collectives
3 heures	<p>B. – L'ENTREPRISE ET SON ACTIVITE COMMERCIALE</p> <p><i>A l'issu de ce module, le participant doit être capable de mettre en place, avec une méthodologie adéquate, une stratégie commerciale en tenant compte du marché et de ses contraintes.</i></p> <ol style="list-style-type: none">1. La fonction commerciale dans l'entreprise de transport routier et ou location de véhicules industriels2. Connaissance des marchés3. Le fichier Client4. Choix d'une politique de service5. Choix d'une politique commerciale6. Choix d'une politique de prix7. Les moyens et les outils de la communication pour les PMET8. Les applications télématiques professionnelles9. Rapport de visite



10 heures 30 mn	<p>C- L'ENTREPRISE ET LE CADRE REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE TRANSPORT <i>A l'issu de ce module, le participant doit être à même d'organiser son activité dans le respect de la réglementation professionnelle et d'utiliser à bon escient les différents documents de la profession.</i></p> <p>Introduction</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les organismes administratifs2. Les organismes consultatifs3. Les organismes professionnels4. Les textes législatifs et réglementaires5. Les transports non réglementés6. Les transports réglementés7. Le contrat de transport8. La location9. La sous-traitance et commission de transport
52 heures30 mn	<p>D- L'ENTREPRISE ET SON ACTIVITE FINANCIERE <i>A l'issu de ce module, le participant doit être capable :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- d'appréhender la structure économique et financière d'une entreprise de transport au travers d'une interprétation correcte d'un rapport de gestion- d'établir des documents succincts de gestion prévisionnelle pour son entreprise <ol style="list-style-type: none">1. Organisation de la comptabilité2. Les documents de fin d'exercice3. Les amortissements et les provisions4. Analyse des documents de fin d'exercice5. Tableau de financement6. Plan de trésorerie prévisionnelle ou Budget de trésorerie7. Analyse des coûts et fixation du prix de vente8. La fiscalité de l'entreprise
17 heures30mn	<p>E- L'ENTREPRISE ET SES SALARIES <i>A l'issu de ce module, le participant doit être capable de réaliser les formalités sociales obligatoires pour l'entreprise ; de mettre en place une politique de gestion du personnel ; de mieux identifier leurs interlocuteurs sociaux</i></p> <ol style="list-style-type: none">1. Les principales sources de la réglementation sociale2. Les principales institutions3. La formation du contrat de travail4. La durée du travail5. La rémunération6. Rupture de contrat de travail (procédure), les litiges7. Les Prud'hommes8. Les représentants du personnel9. Les affichages et registres obligatoires



<p><i>8 heures 30 mn</i></p>	<p>F- L'ENTREPRISE ET LA SECURITE <i>A l'issu de ce module, le participant doit être capable de respecter les dispositions législatives et réglementaires ainsi que de faire respecter les procédures pour garantir la sécurité du personnel et des tierces personnes, du matériel d'exploitation</i></p> <ol style="list-style-type: none">1. Poids et Charges des véhicules2. La notion de PMA et de charge utile3. La surcharge4. Les dimensions5. La plaque de tare6. Choix des véhicules7. Chargement, déchargement et techniques d'arrimage8. La réception des véhicules9. L'immatriculation des véhicules10. Entretien et visites techniques11. Les transports de matières dangereuses12. Les transports sous température dirigée13. Le conducteur en circulation14. Le véhicule15. Protection de l'environnement
<p><i>3 heures</i></p>	<p>Examen de fin de formation :</p> <ul style="list-style-type: none">- QCM- Questions rédigées